



## **AVIS PUBLIC**

### **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° LAS-0154**

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 12 décembre 2022, le règlement suivant :

LAS-0154      Règlement établissant les tarifs et abrogeant le règlement LAS-0147.

Ce règlement peut être consulté sur le site internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse [greffe.lasalle@montreal.ca](mailto:greffe.lasalle@montreal.ca).

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 décembre 2022.

Nathalie Hadida, OMA  
Secrétaire d'arrondissement